

[Texte]

Mr. Downey: I see. What percentage of premiums would you be looking at?

Mr. Aitken: The premium is roughly 1 per cent per annum for the whole three risks. The maximum period we are authorized under the act to cover is 15 years, and by government direction the maximum we have thus far been authorized to look at in any one single investment is \$5 million.

Mr. Downey: But you are just insuring Canadian companies abroad.

Mr. Aitken: Correct. A Canadian investor.

Mr. Downey: Yes. What are your interest rate terms through EDC on your foreign financings?

Mr. Aitken: It depends. The instructions from our board are to try to get one-half of 1 per cent above the cost of money to us. It costs us roughly one-quarter of 1 per cent to operate, and hopefully the other quarter goes into a reserve. But it has happened that when international competition is involved and where for example, until October last the British provided foreign financing at 5.5 per cent, occasionally, in order to help our exporters be competitive, and if the particular project were one where the equipment to be supplied from Canada was particularly attractive from the Canadian manufacturing point of view, then we provided funds or authorized funds at a rate of interest which was in effect a loss to us, but it had to be offered in order to help the exporter be competitive. The lowest rate at which we have ever lent money was 6 per cent and the highest was 9 per cent.

Mr. Downey: I see. On this Indian deal, what would you be looking at there?

Mr. Aitken: That was financed in 1963, and at that time, money was costing us between 5.25 per cent and 5.50 per cent and we charged 6 per cent.

Mr. Downey: I see. What do you have in terms of write-offs to date or losses in regard to this?

Mr. Aitken: None. We have not had a loss.

Mr. Downey: Or as far as your insurance goes?

Mr. Aitken: As far as our insurance is concerned, we have insured \$3.5 billion of exports over 25 years; we have paid out \$16.3 million in claims, but we have recovered \$12.5 million, and if you take our premium income less our net losses of about \$4 million, less our operating expenses, we are in the black \$4 million. And that \$4 million represents only about 2 per cent of our presently outstanding liabilities. But we are in the black.

Mr. Pepin: You might say, Mr. Aitken, for the interest of members, how active you have been this year as compared to last year.

• 1125

Mr. Aitken: Our business has doubled every 5 years and last year, in 1970, although our annual statement has not yet come out, the volume of business insured was 50 per cent greater than in 1969. The volume of business insured in 1970 was 50 per cent greater than in 1969.

[Interprétation]

M. Downey: Je vois. Quel pourcentage de prime considéreriez-vous?

M. Aitken: La prime est d'environ 1 p. 100 par année pour les trois risques. La période maximale que nous sommes autorisés à assurer aux termes de la loi est de 15 ans, et selon une directive du gouvernement, le maximum que nous avons été autorisés jusqu'ici à assurer pour un seul investissement est de 5 millions de dollars.

M. Downey: Vous assurez seulement des compagnies canadiennes à l'étranger.

M. Aitken: C'est exact. Un investisseur canadien.

M. Downey: Oui. Quel taux d'intérêt demandez-vous par l'entremise de la société de développement des exportations pour vos financements à l'étranger?

M. Aitken: Cela dépend. Notre conseil nous a dit d'essayer d'obtenir de 1 p. 100 en plus de ce que cela nous coûte. Il nous en coûte environ ¼ de 1 p. 100 pour fonctionner et nous espérons que l'autre quart ira dans une réserve. Mais il est arrivé qu'en cas de concurrence internationale, par exemple jusqu'en octobre dernier les Britanniques avaient fourni de l'aide financière à l'étranger à un taux de 5.5 p. 100 afin d'aider nos exportateurs à être concurrentiels, et surtout aussi le projet en particulier impliquait un équipement qui serait fourni par le Canada, ce qui était particulièrement intéressant pour les manufacturiers canadiens, alors nous accordions des fonds ou nous autorisions des fonds à des taux d'intérêt et qui représentaient une perte pour nous, mais il fallait le faire afin de permettre à l'exportateur de faire face à la concurrence. Le taux le plus bas auquel nous avons prêté de l'argent a été de 6 p. 100 et le taux le plus élevé a été de 9 p. 100.

M. Downey: Je vois. En ce qui concerne ce projet en Inde, à quoi penseriez-vous alors?

M. Aitken: Il a été financé en 1963, et à cette époque, l'argent nous coûtait entre 5.25 p. 100 et 5.50 p. 100 et nous avons exigé un taux de 6 p. 100.

M. Downey: Qu'avez-vous comme liquidation ou comme perte à cet égard jusqu'à aujourd'hui?

M. Aitken: Aucune. Nous n'avons pas eu de perte.

M. Downey: Ou alors dans l'assurance que vous accordez?

M. Aitken: En ce qui concerne l'assurance, nous avons assuré 3.5 milliards de dollars d'exportations sur une période de 25 ans; nous avons payé 16.3 millions de dollars en réclamations mais nous en avons recouvrées 12.5 millions de dollars et si vous prenez notre revenu en primes moins nos pertes nettes d'environ 4 millions de dollars moins nos dépenses de fonctionnement, nous avons 4 millions de dollars. Ces quatre millions de dollars représentent seulement 2 p. 100 environ de nos arriérés actuels. Voilà la situation.

M. Pepin: Vous pourriez dire, monsieur Aitken, combien vous avez été actif cette année en comparaison de l'an dernier.

M. Aitken: Nos affaires ont doublé tous les cinq ans et l'an dernier, en 1970, même si notre rapport annuel n'est pas encore publié, le volume des montants assurés a été de 50 p. 100 plus élevé que celui de 1969.